

1. Conseil

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024
- 1.4. Présentation du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023 par Raymond Chabot Grant Thornton & cie s.e.n.c.r.l.

2. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

3. Organismes paramunicipaux

- 3.1. RIGMRBM
- 3.2. MRC — CLD

4. Administration et finances

- 4.1. Dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023
- 4.2. Rapport annuel du maire sur la situation financière
- 4.3. Rapport du directeur général
- 4.4. Dépôt d'un rapport quant à l'exercice d'une délégation de pouvoirs prévue au Règlement n° 449-22
- 4.5. Approbation des comptes à payer
- 4.6. Dépôt de la liste des engagements
- 4.7. Adoption du Règlement n° 491-24 décrétant un emprunt afin de financer la contribution du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024

5. Travaux publics et services techniques

- 5.1. Libération du cautionnement d'exécution relié au contrat de déneigement 2023-024
- 5.2. Modification de la résolution 227-23 concernant le transport de matériaux en vrac
- 5.3. Autorisation de signature – Entente financière avec Éco Entreprises Québec
- 5.4. Adjudication du contrat 2024-035 – Travaux de resurfacement mécanisé en couche mince avec de l'enrobé bitumineux à chaud
- 5.5. Adjudication du contrat 2024-037 – Travaux de rapiéçage manuel avec de l'enrobé bitumineux à chaud
- 5.6. Modification au contrat 2024-021-2 concernant la conception d'un ponceau à reconstruire sur le chemin Jordan ainsi que la préparation d'une étude hydraulique

6. Urbanisme

- 6.1. Demande de modification du PPCMOI-22-01 pour la propriété située au 1005, rue Bruce
- 6.2. Demande de PIIA-24-01 pour la propriété située au 110, rue du Collège concernant l'installation d'une enseigne
- 6.3. Demande de PIIA-24-02 pour la propriété située au 3784, rue Principale concernant l'installation d'une clôture
- 6.4. Demande de PIIA-24-03 pour la propriété située au 206, rue Bruce concernant le remplacement du revêtement extérieur d'un garage
- 6.5. Demande d'autorisation à la CPTAQ – 1684, McCullough
- 6.6. Demande d'autorisation à la CPTAQ – 326B et 356, rue Bruce

7. Environnement

8. Culture et promotion touristique

9. Sports et loisirs

10. Sécurité publique

- 10.1. Lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels en ingénierie pour le projet de caserne de pompiers

11. Subventions, appuis et participations

- 11.1. Ratification d'un appui à un projet de l'organisme La Récolte des générations

12. Informations du conseil

13. Varia

14. Période de questions du public

15. Clôture de la séance

*** PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET DÉCORUM**

1. Le(la) citoyen(ne) qui a reçu le droit de parole du maire doit se nommer avant de poser sa question.
2. La question s'adresse toujours au maire et si le maire juge qu'il est préférable qu'un conseiller(ère) donne la réponse, il lui cédera la parole.
3. Aucun(e) conseiller(ère) ne peut s'adresser au maire, à un autre conseiller(ère) ou à un(e) citoyen(ne), sans l'autorisation du maire.
4. Tout(e) citoyen(ne) qui utilisera un langage abusif sera expulsé(e).
5. Tout(e) citoyen(ne) qui insulte un(e) autre citoyen(ne) qui émet un commentaire sera expulsé(e).
6. Tout(e) conseiller(ère) qui manquera de civisme et/ou de respect à ses pairs ou concitoyens(ennes) sera sanctionné(e) selon le code.
7. Le maire se réserve le droit de mettre un terme à toute discussion qui se prolonge inutilement et/ou à la période de question.